

Responsable RH de proximité

Ref : 2026-2216852

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Grenoble
(ENSAG)

Localisation

60 Avenue de Constantine,
38100 Grenoble, France

Domaine : Ressources humaines

Date limite de candidature : 09/04/2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience

souhaitée

Confirmé

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Oui

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

Missions et activités principales :

Participer à l'élaboration et mettre en œuvre la politique des ressources humaines de l'ENSAG

Alerter la direction sur les sujets à venir et nécessitant un arbitrage

Organiser et animer le service des ressources humaines : anticipation des échéances, accompagnement pour la mise en œuvre des procédures RH, réunions d'équipe.

Organisation des recrutements : de la définition du besoin jusqu'à l'accueil du nouvel arrivant.

Valoriser les dispositifs d'aide au parcours professionnel

Conseil et expertise dans le domaine des ressources humaines : auprès de la direction, des services, des équipes de recherche et enseignants.

Conseil et accompagnement des agents, suivi des carrières du recrutement au départ de l'agent.

Veille juridique dans le domaine des RH

Suivi du budget RH, de la masse salariale et des emplois

Participer avec un chargé de mission à la production du rapport social unique et à la production de statistiques

Mise en place d'indicateurs de pilotage et d'aide à la décision
Animer le dialogue social : organiser la concertation avec les représentants du personnel et préparer les séances des instances
Travailler en concertation avec les assistants de prévention pour la santé et la sécurité au travail
Participer à la réflexion sur une politique sociale adaptée à l'établissement
Référént-e handicap
Référént-e lutte contre les discrimination et relais auprès de la direction pour les signalements VSSHD
Participer à l'organisation des élections professionnelles et aux instances de l'école
Participer aux réunions avec l'UGA et ses établissements composantes (INP, IEP) et à la conférence sociale ou au CSAE commun. Alerter la direction des sujets à venir et impliquant des arbitrages

Profil recherché

Connaissance des ressources humaines (connaissance approfondie)
Fonctionnement des administrations publiques (connaissance approfondie)
Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique (connaissance générale)
Techniques de pilotage des emplois et de la masse salariale (connaissance générale)
Finances publiques (connaissance générale)
Veille réglementaire (connaissance générale)
Savoir-faire :
Encadrer et animer une équipe
Capacités d'organisation, d'anticipation et de synthèse
Gestion des priorités : savoir concilier les urgences et les projets de long terme.
Respect des échéances : rigueur dans le suivi des dossiers (paie, déclarations sociales, etc.)
Gérer les conflits / savoir communiquer
Exploiter les SIRH / concevoir des tableaux de bord
Analyser des documents budgétaires
Engagement et éthique : sens du service public, garantir un traitement juste et transparent, intégration d'enjeux de diversité, d'égalité professionnelle et de développement durable
Créativité : Proposer des solutions innovantes pour attirer et fidéliser les talents dans un secteur concurrentiel
Résilience : faire face aux changements organisationnels
Compétences comportementales :
Confidentialité : respect strict de la discrétion professionnelle
Écoute et empathie : capacité à comprendre les besoins et attentes d'un personnel aux profils variés
Diplomatie : savoir gérer des situations sensibles (conflits, évaluations, restructurations) avec tact
Pédagogie : expliquer clairement les règles, les procédures, et les évolutions réglementaires

Niveau d'études minimum requis

Spécialisation

Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

dumont.v@grenoble.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e.

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Nous rejoindre, c'est vouloir évoluer au sein d'une structure et une ville dynamiques et attractives.

C'est également bénéficier de :

- Une possibilité de télétravail jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service, après 3 mois
 - Une flexibilité d'organisation du temps de travail (temps journalier et organisation hebdomadaire), selon les nécessités et l'organisation du service
 - Une prime annuelle pour les agents non titulaires, un régime indemnitaire pour les titulaires. 10 à 12 semaines de congés selon l'organisation choisie (vacances universitaires)
 - Complémentaire santé obligatoire (participation employeur)
 - Un remboursement partiel de frais de transport en commun à la hauteur de 75 % cumulable avec le forfait mobilité durable (montant maximal 300 €)
- Une politique active en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Fondement juridique

Poste ouvert aux agents titulaires de la Fonction publique relevant de la catégorie A, de corps principal des ATTADM - Attaché d'administration et groupe RIFSEEP 3 ou par voie de détachement dans ce corps ou aux agents contractuels groupe d'emploi 3 de la circulaire Albanel.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2026

Métier de référence

Responsable des ressources humaines

Qui sommes nous ?

L'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) est un établissement d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Établissement composante de l'Université Grenoble Alpes, elle accueille environ 950 étudiants encadrés par 240 enseignants et intervenants aux profils très variés, ainsi qu'une équipe administrative et technique de 50 personnes.

L'ENSAG se démarque par ses activités de recherche via ses 3 unités comptant près d'une 50 aine de doctorants. Membre-fondateur des Grands Ateliers et d'Amàco à Villefontaine, elle permet un enseignement professionnel et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

L'ouverture internationale est également une des forces de l'établissement avec près de soixante accords. Au-delà des mobilités, ces partenariats débouchent sur de véritables coopérations scientifiques et pédagogiques.

L'école a inscrit la problématique du développement durable dans son projet d'établissement, afin de former des architectes critiques et constructifs, prêts à relever les défis de l'évolution des métiers avec pour objectif la formation d'architectes à la fois autonomes dans leurs pratiques et responsables devant la société.

Le service Ressources Humaines est composé de 3 agents et d'un responsable, en charge de la gestion administrative des agents et enseignants titulaires et contractuels.

Liaison hiérarchique : la direction